



Groupement de gendarmerie départementale
de la Moselle
Compagnie de Thionville
Communauté de brigades d'Audun Le Tiche



Ministère de l'Intérieur

Même si tout le monde pense avoir pris les mesures nécessaires pour protéger ses biens, ce rappel vous permettra peut être d'éviter des désagréments et de « chasser » les mauvaises habitudes que vous avez pu prendre.

Lorsque vous vous trouvez à votre domicile :

- Fermez la porte d'entrée à clé. Si vous êtes dans votre jardin, on peut s'introduire chez vous à votre insu,
- Ne laissez pas seul dans votre habitation des démarcheurs divers,
- Ne les laissez pas « se promener » dans votre intérieur,
- Ne leur donnez aucun renseignement sur vos habitudes, (course toujours à la même heure, rendez-vous hors du domicile à un moment précis ...),
- Si un individu se réclame d'un service particulier (gendarmerie, police, électricité, gaz, eau...), il est en général dans une tenue particulière. En cas de doute, demandez-lui de présenter une carte professionnelle revêtue de sa photographie,
- Ne faites pas une confiance aveugle aux individus se déclarant « envoyé par... » ; n'hésitez pas à vérifier leur « référence ».

Lorsque vous quittez votre domicile brièvement (course chez le boulanger, au bureau de tabac...) :

- Fermez à clés les portes de votre maison,
- Fermez les fenêtres (pas de fenêtre en position bascule),
- N'oubliez pas de fermer la porte du garage.

Lorsque vous quittez votre domicile plus longuement (cure, vacances ...)

- Pensez à le signaler aux services de gendarmerie du secteur : Opération Tranquillité Vacances, Opération Permanente désormais et plus limitée aux seules périodes de vacances,
- Faites « vivre » votre maison par un tiers qui passera ouvrir les volets, ramasser le courrier,
- Prévenez vos voisins de votre absence.

Lorsque vous utilisez votre véhicule :

- Ne laissez aucun objet de valeur à l'intérieur, même caché (les voleurs fouillent sous les sièges ou dans le coffre également),
- Verrouillez votre véhicule même pour quelques secondes,
- Coupez le contact et retirez les clés, même pour quelques secondes.

En tout état de cause, si quelque chose vous semble anormal, n'hésitez pas à contacter la gendarmerie de votre secteur.

**Gendarmerie d'Aumetz : 03.82.59.61.50 ou « 17 »
de jour comme de nuit, tout au long de l'année**